

Juste Terre!

n°169 - AVRIL 2020

www.entraide.be

Suivez-nous sur Facebook et Twitter

Lorsque l'on parle des ONG de développement, on pense naturellement aux projets de terrain. À côté de cette dimension visible, il y a le travail politique ou de plaidoyer, qui occupe une place importante au sein d'Entraide et Fraternité. À travers ce numéro, nous vous ferons découvrir le travail essentiel effectué par le secteur politique et les grands défis à relever pour plus de justice climatique, sociale et culturelle dans le monde de demain. Y compris ce satané coronavirus.



Édito

La nécessaire prise de responsabilités du monde politique

Ces dernières semaines, nous changeons, radicalement pour beaucoup, notre façon de vivre. Ce virus, qui fait tant de victimes directes et indirectes, nous rappelle aussi que nous, citoyens, sommes capables de conjuguer nos efforts individuels pour le bien commun. Par ailleurs, depuis des années, nous sommes nombreux à changer nos habitudes pour alléger notre empreinte écologique et ainsi « faire notre part », comme le dit la légende du Colibri. Mais la légende ne dit pas que l'incendie fut éteint, et on se doute bien que non.

Pour éteindre l'incendie du changement climatique et de la destruction de notre écosystème, il faut bien plus que nos gestes citoyens. Le monde politique doit prendre ses responsabilités en imposant des mesures radicales, comme il est capable de le faire face à la pandémie du coronavirus. Des mesures envers les citoyens, bien entendu, mais aussi envers le monde économique, et les grandes entreprises en particulier.

Celles-ci continuent, en effet, à agir en fonction de leurs profits immédiats, sans autres contraintes que celles qu'elles veulent bien s'imposer, souvent seulement par souci de leur image. Demander au politique d'imposer des règles aux grandes entreprises pour qu'elles respectent les droits humains et la nature, s'opposer aux accords de libre-échange destructeurs sur le plan social et écologique : ce sont des nécessités auxquelles le service politique d'Entraide et Fraternité contribue.

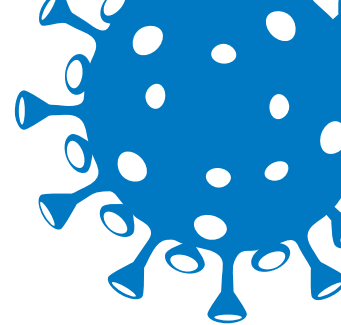
Cette mission de plaidoyer est indissociable des deux autres missions d'Entraide et Fraternité : celle du soutien aux acteurs de terrain qui mettent en place des solutions concrètes contre la faim et la pauvreté et celle de la conscientisation et de la mobilisation du public belge. Nous vous en présentons quelques aspects dans ce numéro.

■ Isabelle Franck

Responsable mobilisation citoyenne politique

Pour que la Terre tourne plus JUSTE !

La gestion calamiteuse du coronavirus par la Banque mondiale et le FMI



La suspension du paiement de la dette (avec gel des intérêts) et l'annulation de certaines dettes devraient compter parmi les mesures immédiates à prendre face à la pandémie. Ce n'est pas ce que proposent la Banque mondiale et le FMI. Ce 25 mars 2020, ces deux institutions ont seulement appelé les États créanciers à suspendre le paiement de la dette des pays les plus pauvres qui « en demandent une dispense », sans préciser si les intérêts continuent ou non à courir. Ce faisant, la Banque mondiale et le FMI excluent à la fois un grand nombre de pays frappés par le coronavirus, mais aussi leurs propres créances et celles détenues par les banques privées.

« Le meilleur conseil à donner à l'Afrique est de se préparer au pire et de se préparer dès aujourd'hui. » Cette déclaration du directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) du 18 mars nous rappelle que le coronavirus n'épargne pas le sud, dont le continent africain particulièrement vulnérable face à la pandémie.

Déjà présent dans une quarantaine de pays africains depuis le 24 mars, le virus se propage tellement vite que l'OMS s'inquiète déjà du risque élevé de saturation des centres de santé, avec comme premières victimes les femmes. Les femmes sont, en effet, particulièrement exposées aux épidémies car ce sont elles qui prennent soin des malades, tentant ainsi de pallier les services publics déficients, voire inexistantes, dans leurs pays.

L'effet délétère des plans d'ajustement structurel

Loin de se limiter à une mauvaise gestion de l'argent public par les élites locales, la crise permanente des services de santé est le résultat de près de quarante ans de politiques d'ajustement structurel imposées par la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI) et leurs relais régionaux comme la Banque africaine de développement. Ces grands bailleurs de fonds ont conditionné leurs prêts à des politiques qui ont détérioré les systèmes de santé publique, en imposant des coupes budgétaires brutales. Suppression des postes de travail, des lits d'hôpitaux, augmentation du prix des médicaments, sous-investissements dans les infrastructures et les équipements, privatisations sont autant de mesures qui ont été appliquées par les gou-





vernements des pays débiteurs afin de rembourser la dette publique.

Cette dette, dont la légitimité voire la légalité doivent être sérieusement questionnées, n'a pourtant pas diminué, en Afrique comme dans la plupart des autres pays du sud. Entre 2000 et 2017, leurs dettes envers les créanciers étrangers ont même doublé, avec comme conséquence une augmentation de la part des recettes publiques dédiée à son paiement.

La dette tue

Bien plus qu'une affaire de chiffres, la dette tue. Dans 46 pays classés « à faible revenu », le budget annuel affecté au paiement de la dette est supérieur aux dépenses publiques dans le secteur de la santé. En 2018, ces pays consacraient, en moyenne, 7,8 % de leur produit intérieur brut (PIB) au remboursement de la dette contre 1,8 % pour la santé, soit près de quatre fois plus ! Peu importe donc l'état de délabrement des systèmes de santé, les remboursements doivent se poursuivre coûte que coûte comme en Haïti, qui vient d'être impacté par le coronavirus et qui ne disposerait que d'une centaine de lits de soins intensifs pour une population de 12 millions d'habitant.e-s !

Dix ans après le séisme ayant causé plus de 230.000 décès et l'arrivée du choléra qui a tué plus de 9000 Haïtien-ne-s, ne serait-il pas criminel de la part des créanciers de continuer à exiger le paiement de la dette haïtienne et le respect de l'accord conclu avec le FMI qui impose au pays de réduire son déficit budgétaire ? Plus largement, face à cette crise du coronavirus, est-il normal que tous les pays continuent à payer la dette alors que l'urgence est de débloquer des moyens humains et financiers pour sauver des vies ? Poser la question, c'est déjà y répondre.

La suspension du paiement de la dette (avec gel des intérêts) et l'annulation de certaines dettes devraient compter parmi les mesures immédiates à prendre face à la pandémie.

Ce n'est pas ce que proposent la Banque mondiale et le FMI. Le 25 mars, ces deux institutions ont seulement appelé les États créanciers à suspendre le paiement de la dette des pays les plus pauvres qui « en demandent une dispense », sans préciser si les intérêts continuent ou non à courir. Ce faisant, la Banque mondiale et le FMI excluent à la fois un grand nombre de pays frappés par le coronavirus, mais aussi leurs propres créances et celles détenues par les banques privées.

De nouvelles dettes pour endiguer la pandémie

Ce n'est pas tout. La Banque mondiale et le FMI alourdissent encore la dette des pays qu'ils prétendent aider. Sur les 64 milliards de dollars d'« aide » promise, la quasi-totalité correspond à des prêts. Seulement 400 millions de dollars (soit 0,6 % du total) pourraient être donnés à certains pays répondant à des critères stricts et à la condition expresse que les fonds servent à rembourser les dettes du FMI arrivant à échéance !

C'est la même formule qui a été utilisée par ces institutions internationales pour « aider » Haïti après le séisme meurtrier de 2010 ainsi que trois pays africains (la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone) frappés par l'épidémie d'Ebola en 2014.

Aujourd'hui, ces quatre pays sont confrontés au coronavirus. Il leur manque toujours des budgets vitaux pour affronter les épidémies car ils sont sommés par leurs créanciers de réduire leur déficit budgétaire pour payer une dette insoutenable qui résulte en partie de l'intervention du FMI et de la Banque mondiale.

Rompre avec l'austérité

Si l'émergence des virus paraît inévitable, ses conséquences fatales ne le sont pas à condition d'y mettre les moyens humains et financiers. Nul doute que les dons privés faits aux hôpitaux ne suffisent pas et que les pouvoirs publics doivent impérativement les refinancer.

Face à la marchandisation des soins de santé, le renforcement du service public de la santé et des systèmes de protection sociale doit constituer la priorité des gouvernements du sud comme ceux du nord. Cela nécessite d'augmenter durablement les dépenses publiques, tout en stoppant l'hémorragie de la fuite des capitaux liés au paiement des dettes illégitimes ainsi qu'à la fraude et l'évasion fiscales. Autant de mesures fondatrices d'une nouvelle coopération internationale plaçant les vies humaines au-dessus des intérêts financiers.

Pour cela, il est temps de se libérer du carcan dogmatique promu par le FMI, la Banque mondiale et l'Union européenne. Puisse le coronavirus être l'élément déclencheur de la rupture avec les politiques d'austérité.

■ **Renaud Vivien**, Chargé de recherche et de plaidoyer à Entraide et Fraternité

Texte paru dans La Libre Belgique en version web le 25 mars 2020 et en version papier le 27 mars

Les défis politiques d'Entraide et Fraternité



Renaud Vivien

Le travail politique ou de plaidoyer occupe une place importante au sein d'Entraide et Fraternité. Renaud Vivien, chargé de recherche et de plaidoyer à Entraide et Fraternité, nous explique les spécificités de la mission politique de l'association.

Juste Terre ! : En quoi consiste le travail du secteur politique ? En quoi est-ce important d'avoir un secteur politique au sein d'Entraide et Fraternité ?

Renaud Vivien : Le secteur politique incarne la troisième mission d'Entraide et Fraternité. Elle consiste à la fois à dénoncer les structures politiques et économiques qui créent de la pauvreté, mais aussi à impulser des alternatives au néolibéralisme. **Il est essentiel de s'attaquer aux causes structurelles de l'appauvrissement en Belgique et des inégalités nord-sud.** C'est ce que nous tentons de faire notamment dans nos analyses, toutes disponibles sur le site d'Entraide et Fraternité. Sur base de ces analyses, **nous interpellons directement les décideurs politiques belges** et surtout **nous contribuons à la mobilisation citoyenne** qui est pour nous la clé pour changer le système.

Quels sont les nouveaux grands défis d'Entraide et Fraternité ?

Notre stratégie est d'**éliminer les obstacles au droit des peuples d'accéder aux ressources** - dont la terre - afin qu'ils puissent pratiquer une agriculture respectueuse de la nature qui leur permette de vivre dignement de leur travail.

Parmi ces obstacles, il y a **les accords de commerce internationaux qui ne font qu'accroître les inégalités nord-sud et renforcer l'agriculture intensive.** Parmi ces accords, on trouve le Traité sur la charte de l'énergie (TCE) et l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et les pays du Mercosur qui est en cours de négociation (voir encadrés). **Ils représentent un danger aussi bien au niveau des droits sociaux que de l'environnement.** Ce sont nos deux priorités pour 2020.

Nous allons aussi faire pression sur le gouvernement belge pour qu'il se positionne en faveur du traité de l'ONU sur les entreprises. Rendez-vous compte : **en 2020, il n'y a toujours aucune règle**

internationale pour obliger les entreprises à respecter les droits humains et l'environnement. Ce traité est en discussion depuis déjà six ans au sein des Nations unies mais pour l'instant, la Belgique et l'Union européenne ne sont toujours pas dans la négociation. Le défi est de faire monter la pression en Belgique pour qu'elle négocie enfin ce traité en octobre 2020 (date prévue des prochaines négociations). Nous travaillons aussi sur les projets de coopération de l'État belge dans les pays du sud. La Coalition contre la faim (dont nous faisons partie) va prochainement sortir une étude qui analyse la part de l'aide publique au développement qui soutient l'agroécologie.

Pouvez-vous nous citer quelques victoires politiques récentes en lien avec l'action du secteur politique ?

On a eu de belles victoires politiques en 2019 et depuis le début de l'année 2020. La première victoire concerne les accords des gouvernements wallon et bruxellois. On voit vraiment **des avancées dans le chapitre de ces accords consacrés au commerce international.** Certaines mesures préconisées par Entraide et Fraternité sont d'ailleurs reprises dans ces accords de gouvernement. Par exemple, il est dit que **la Région wallonne et la Région bruxelloise ne signeront pas d'accord de commerce qui**

Accord commercial UE-Mercosur : de quoi on parle ?

L'accord de libre-échange entre l'Union européenne et les pays du Mercosur* vise à faciliter aux pays du Mercosur l'exportation des matières premières agricoles vers l'Europe, en échange de quoi l'Europe aurait des avantages pour exporter des marchandises de secteurs tels que l'automobile, l'industrie chimique et pharmaceutique, ou encore le textile. L'UE supprimera ainsi ses droits de douane pour 92 % des importations en provenance du Mercosur, comme la viande bovine, la volaille, la viande porcine, le riz ou encore le soja, le sucre et l'éthanol. Or, les standards à respecter et les contrôles effectués sont très différents en Europe et en Amérique latine. Par exemple, 74 % des produits phytosanitaires utilisés au Brésil sont interdits en Europe. Du côté des agriculteurs belges et européens, ceux-ci dénoncent un accord qui va accentuer une pression sur les prix pour des filières déjà en crise, ainsi qu'une concurrence déloyale. Entraide et Fraternité s'oppose fermement à ce traité de commerce qui considère les enjeux sociaux, de santé et d'environnement comme des préoccupations de deuxième ligne !

En savoir plus ? Lisez notre analyse sur www.entraide.be/-analyses-

* Le Mercosur comprend le Brésil, l'Argentine, le Paraguay et l'Uruguay.





prévoit que les entreprises peuvent porter plainte directement contre un État devant les tribunaux d'arbitrage. C'est important parce que les régions en Belgique peuvent bloquer certains accords de commerce conclus entre l'Union européenne et d'autres pays (comme le Traité l'UE-Mercosur). En février dernier, le Parlement wallon s'est d'ailleurs positionné contre ce traité sur base de l'accord de gouvernement wallon. Nous nous en réjouissons. **Un autre point positif concerne le TCE. Nous avons réussi à mettre ce traité à l'agenda politique.** Ce traité est vieux de 25 ans et pourtant, l'ensemble des députés que l'on a rencontrés ne connaissaient pas ce traité. Nous travaillons pour faire monter la pression, on pose des questions parlementaires, on demande au gouvernement belge de rendre des comptes et de nous communiquer sa stratégie lors de la renégociation de ce traité qui doit avoir lieu à Bruxelles en 2020 (voir encadré). **Une autre victoire récente fait suite à la carte blanche d'Entraide et Fraternité** publiée en février dans *le Soir* sur la Banque mondiale (voir notre analyse en ligne¹).

Suite à cette carte blanche, deux députés ont décidé de demander des comptes à la Belgique. La Belgique a une représentante au sein de la Banque mondiale. On va donc demander une audition au sein de la chambre des représentants pour savoir ce que fait la Belgique au sein de la Banque mondiale. C'est un autre impact politique important. **Il est important de garder à l'esprit que toutes nos victoires sont provisoires ou sont des « petits pas ».**

Il faut donc que nous restions vigilants et que nous continuions à diffuser nos analyses, à nous mobiliser et à tisser des alliances avec d'autres acteurs de la société civile pour avoir plus de poids.

Quelles activités prévoyez-vous en 2020 pour renforcer ces victoires ?

Les gouvernements peuvent toujours s'écarter de leurs propres accords de gouvernement. Nous devons donc maintenir la pression. En 2020, **nous allons poursuivre notre travail d'analyse et de mobilisation sur le Traité UE-Mercosur et sur le TCE.** Nous allons continuer à poser des questions aux parlementaires parce qu'à travers ces questions, on obtient des informations importantes.

Nous allons également co-organi-

Énergie : un traité incompatible avec la transition énergétique

TCE : Traité sur la charte de l'énergie. Cet accord international de commerce et d'investissement lie notamment l'Union européenne (UE), donc la Belgique, et un nombre croissant de pays du sud s'apprête à le rejoindre. Il constitue l'un des outils privilégiés des entreprises transnationales pour bloquer la transition énergétique. Il apparaît aujourd'hui incompatible avec les engagements des pouvoirs publics sur le climat. À tel point que cet accord fera l'objet d'une renégociation par ses parties prenantes à partir d'avril 2020 à Bruxelles. Ces négociations vont se prolonger tout au long de l'année 2020, 2021, voire 2022. Entraide et Fraternité demande qu'un maximum d'États préparent dès maintenant leur sortie de ce traité.

En savoir plus ? Lisez notre analyse sur www.entraide.be/-analyses-

ser un atelier parlementaire sur les accaparements de terres par Feronia en RD Congo, une entreprise qui bénéficie de financements de la Belgique. Nous suivons ce dossier depuis plusieurs années déjà. Nous allons également accroître la pression sur le gouvernement belge en vue des prochaines négociations en octobre sur le traité de l'ONU sur les entreprises. En parallèle, nous travaillons avec nos alliés de la société civile à l'élaboration d'une loi qui régleme les activités des entreprises belges à l'étranger. Pour ce faire, Entraide et Fraternité a commandé une étude à des universitaires pour voir toutes les options possibles juridiques pour avoir cette loi belge.

Quelles sont les revendications en Belgique pour soutenir le peuple haïtien ?

Sans surprise, elles rejoignent les revendications que l'on a depuis longtemps. Je pense notamment au traité de l'ONU. Il y a, en effet, dans les revendications des Haïtiens une demande de **freiner les accaparements de terres.** Et comment freine-t-on un accaparement de terres ? Entre autres, en régulant les activités des entreprises. **Il faut des règles, il faut un traité de l'ONU sur les multinationales et il faut également une loi belge.** Il faut arrêter ces accords de commerce qui, en plus d'être socialement destructeurs, contribuent au réchauffement climatique. Il faut arrêter avec les accords comme le Traité sur la charte de l'énergie et l'Accord commercial UE-Mercosur qui sont des traités incompatibles avec la lutte actuelle. **Sous forme de pétition (voir p.8), nous allons porter ces revendications du peuple haïtien auprès des décideurs.** Ces revendications auront davantage d'impact si le nombre de signataires de la pétition est important. On se donne jusqu'à fin octobre pour mettre la pression sur la Belgique avant les négociations à Genève.



¹ <https://www.entraide.be/le-papergate-de-la-banque-mondiale-un-nouveau-scandale-de-corrupcion-classe>

La justice climatique vue par nos partenaires

TÉMOIGNAGES



David Tilus

David Tilus, pour le GAFE, Haïti

David est membre fondateur et président du conseil d'administration du Groupe d'action francophone pour l'environnement (GAFE) qui milite depuis 2002 pour une transition écologique sociale en Haïti, la construction d'une société civile forte et engagée et pour un mieux vivre-ensemble.

exemples d'effets directs du changement climatique. **1) La raréfaction de la ressource en eau.** Alors que les pauvres femmes, filles, enfants prennent de plus en plus de temps pour aller chercher de l'eau de plus en plus rare aux sources de plus en plus éloignées, les riches achèteront des camions d'eau qu'ils se feront livrer à domicile. **2) La sécheresse.** Alors que les paysans auront de plus en plus de mal à produire le sol meurtri et que leurs enfants iront gonfler les bidon-

villes des grandes villes, les riches achèteront des produits importés. Leur empreinte carbone indécente nourrira le cercle vicieux de la consommation à outrance. **3) Les inondations.** Quand les pauvres n'auront que le soleil pour les sécher et un dieu à prier pour épargner leur maison de bric et de broc, les riches regarderont par la fenêtre le déluge de pluie s'abattre sur la ville en soupirant. **4) Les épidémies.** Quand la maladie frappera à la porte des pauvres, ils iront chez les charlatans, faute de moyens pour avoir accès à des soins de qualité. Les riches prendront l'hélicoptère ou l'avion sanitaire pour aller se faire soigner à l'étranger. **L'injustice climatique et l'injustice sociale ne font qu'une.** Le capitalisme est l'ennemi commun. Tant que le profit prévaudra sur l'humain, les citoyens et les citoyennes devront rester debout !



Ricot Jean-Pierre

Ricot Jean-Pierre, pour la PAPDA, Haïti

Ricot est le directeur de programme de la Plateforme haïtienne de plaidoyer pour un développement alternatif (PAPDA) depuis 1997. Parmi ses activités principales, il coordonne les activités de plaidoyer et de renforcement des capacités des communautés rurales et des mouvements paysans. En mai 2018, la PAPDA a publié un Cahier national des revendications des organisations paysannes haïtiennes. Fruit de dix années de consultation, il vise à faire avancer les luttes sociales et à permettre à la paysannerie de défendre ses droits économiques, sociaux, culturels et politiques.

Ricot : Haïti est dans une situation de stress environnemental. Ce stress a un impact considérable sur l'agriculture, mais aussi sur la question de la disponibilité de l'eau, sur les conditions de vie et sur la santé de la population tant dans les villes que dans les milieux ruraux. **Il n'y a pas de planète B.** Aujourd'hui, les paysans avec qui nous travaillons sont au-devant de la lutte pour la justice climatique, de la lutte pour la garantie de la jouissance des droits économiques, sociaux et culturels. Nous lut-

tons ensemble pour **arriver à l'objectif politique qui est la souveraineté alimentaire.** Et tout cela ne pourra pas se faire sans vous. Au nord comme au sud, le défi est commun. Nous devons lutter pour la justice climatique, lutter pour un monde juste où l'homme et la femme, d'un commun accord, pourront travailler, lutter pour que les droits soient respectés. Mais cela ne pourra pas se faire si nous ne sommes pas conscients de ce qui se passe et de la nécessité qu'il y a à s'engager dans différents aspects pour arriver à construire ce monde juste.



© C. Smets/La Botte à Images



Adélaïde Charlier

Adélaïde Charlier, pour le mouvement *Youth for Climate*, Belgique

Adélaïde Charlier est l'une des porte-paroles du mouvement *Youth for Climate* en Belgique. Depuis l'Amazonie, elle nous parle de son mouvement, de crise climatique et environnementale, de solidarité internationale et de mobilisation citoyenne.

Adélaïde : Le mouvement *Youth for climate* est né pour mettre la pression sur le gouvernement belge mais aussi le gouvernement européen car ils ne suivent pas du tout l'Accord de Paris. Nous avons décidé en tant que jeunes de sortir dans les rues, de manquer les cours tous les jeudis pendant 20 semaines. Nous avons continué jusqu'aux élections. Avec Anuna et Josefien, qui coordonnent également le mouvement, nous nous sommes rendues au Brésil afin de continuer le mouvement. Nous sommes dans la forêt amazonienne parce que cette forêt est vraiment le cœur de notre planète. Nous devons pouvoir la protéger afin de combattre cette crise climatique. C'est pourquoi nous pensons qu'il est très important que nous soyons ici, pour écouter les histoires et pour ensuite ramener ces témoignages en Belgique et les raconter à la COP.

Avons-nous tous le même pouvoir d'agir face à la crise climatique ? Tout le monde doit s'engager et agir, mais tout le monde n'a pas la même responsabilité. En tant

que ministre ou en tant que chef-fe d'État, on a une très grande responsabilité, on a la responsabilité de sa société. Si on est un CEO d'entreprise, on a la responsabilité de savoir comment on produit la marchandise, comment on la vend. C'est une toute autre responsabilité comparée à celle d'un chef d'ethnie en Amazonie ou encore à celle d'une de mes amies, Anita, qui vit dans la forêt amazonienne et qui est très fortement touchée par ces grandes entreprises. Elle vit dans un village où la rivière est très importante, mais à cause d'un grand barrage hydraulique et d'une mine qui viendront peut-être s'installer près de son village, il y a de moins en moins d'eau dans sa rivière. Il risque surtout d'y avoir beaucoup de pollution et que des maladies arrivent dans son village. Et cela, c'est quelque chose que nous devons pouvoir dénoncer. Il ne s'agit pas d'un cas isolé. En tant qu'individu, ce que l'on peut faire et la responsabilité qu'on a, c'est de ne pas soutenir ce genre d'industries qui ne prennent pas en compte les droits humains et qui ne prennent pas en compte que notre planète a des ressources limitées et que nous ne pouvons pas juste continuer à la détruire.

■ Propos recueillis par **Chloé Martens**, chargée de communication

Soutenez nos revendications pour la justice climatique !

Aux côtés de nos partenaires haïtiens, mobilisons-nous : pas de justice climatique possible sans justice sociale, commerciale, fiscale... sans justice tout court ! Signez notre pétition. Nous transmettrons les revendications à la chambre des représentants du parlement fédéral (les membres de la commission des relations affaires extérieures), aux ministres de la Coopération au développement, des Finances et des Affaires étrangères.

1. Protégeons les victimes des changements climatiques

Les changements climatiques constituent l'une des plus grandes injustices de notre époque. Ils sont, en effet, principalement dus à l'augmentation des gaz à effet de serre provenant des activités des pays dits « développés ». Toutefois, ce ne sont pas ces pays qui en subissent les plus graves conséquences telles que la destruction des infrastructures, le manque d'eau et l'insécurité alimentaire, mais bien les pays les plus pauvres.

Dans l'Accord de Paris sur le climat signé en 2015, la **Belgique s'est engagée à participer à un Fonds vert destiné à soutenir financièrement les pays les plus touchés par les changements climatiques**. Aussi, nous demandons à la Belgique que **sa contribution soit à la hauteur des enjeux**. D'un montant de 40 millions d'euros en 2019, nous soutenons la demande du Parlement fédéral de **doubler la contribution belge** pour l'année 2020. Nous demandons également que la Belgique fasse preuve de cohérence en cessant de ratifier des accords économiques qui permettent aux multinationales d'attaquer les normes environnementales, et en **sortant des accords commerciaux qui sont incompatibles avec l'Accord de Paris sur le climat !**

2. Défendons les droits de celles et ceux qui nous nourrissent

L'agriculture familiale nourrit le monde. Pourtant, ce sont les acteurs de cette agriculture qui sont les premières victimes de la faim dans les pays du sud. En plus des impacts du réchauffement climatique qui entraînent une diminution des rendements agricoles, les agriculteurs familiaux en Belgique, en Haïti et partout dans le monde sont soumis à une pression grandissante de la part du système agroalimentaire international (accès à la terre, revenu décent, exhortation à la production industrielle).



SIGNEZ EN LIGNE ET PARTAGEZ sur www.entraide.be/petition-haiti_careme2020

Vous avez jusqu'à la fin du mois d'octobre pour signer la pétition.

Les Nations unies ont adopté en 2018 la **Déclaration sur les droits des paysans** et des personnes vivant en milieu rural pour obtenir **un instrument international qui protège les droits des paysans et paysannes**.

En vertu de cette déclaration, **nous voulons que la Belgique**, individuellement et au sein des organisations internationales comme la Banque mondiale, favorise une agriculture agroécologique qui assure une vie digne aux paysans et la préservation de l'environnement, et qu'elle refuse de signer des accords commerciaux internationaux qui favorisent le modèle agro-industriel !

3. Dénonçons l'impunité des multinationales

On recense actuellement plus de **3000 traités protégeant les intérêts commerciaux des multinationales**. **Il n'existe, en revanche, aucune règle contraignante au niveau international obligeant les entreprises à respecter les droits humains et à préserver l'environnement**.

Conséquence : les victimes des multinationales sont, dans la grande majorité des cas, privées d'un accès à la justice. Pour mettre fin à cette impunité, les États négocient depuis 2014 dans l'enceinte de l'ONU un traité contraignant visant à réglementer les activités des entreprises. Or, la Belgique ne s'est pas encore engagée dans ce processus de négociation.

Il est temps que la Belgique s'implique, d'une part, dans les négociations du traité de l'ONU sur les entreprises et les droits humains et adopte, d'autre part, **une loi nationale** afin que les personnes affectées par les activités des entreprises belges à l'étranger bénéficient d'un accès à la justice en Belgique.

Juste Terre ! Publication commune Entraide et Fraternité asbl et Action Vivre Ensemble asbl

Siège rue du Gouvernement Provisoire, 32 - 1000 Bruxelles | T 02 227 66 80 | info@entraide.be | www.entraide.be | www.vivre-ensemble.be

Conception - coordination V. Martin, C. Houssiau | Éd. responsable A. Fischer | Maquette et impression Snel Grafics | Photos Entraide et Fraternité (sauf mention contraire)

Attestation fiscale pour tout don à partir de 40 €/an. Nos deux organisations sont habilitées à recevoir des legs par testament.

Avec le soutien de



Entraide et Fraternité - IBAN BE68 0000 0000 3434 - Merci

Cette publication est réalisée avec le soutien de la DGD, ce qui nous permet de consacrer vos dons au soutien direct de nos partenaires dans le Sud.